



Madame, Monsieur, habitants de Roquefort de Sault et Buillac

C'est avec émotion que je m'adresse à vous en ce début d'année 2020, pour l'ultime intervention de mon mandat.

Ce fut pour moi un honneur de servir notre commune tout au long de ces 6 années.

J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle méritait. Ce fut parfois difficile mais toujours enrichissant.

La tâche était prenante, motivante, autant au niveau de la commune que dans la représentation et la défense de nos intérêts auprès de la Communauté de Communes.

Avant de vous dresser un bilan de l'action de l'équipe municipale durant ces bientôt 6 années, je souhaite en premier remercier l'ensemble des employés de la mairie pour leur professionnalisme et leur dévouement et pour l'équipe technique en particulier **Bernard Jumbou**.

De même je remercie l'ensemble de mon équipe municipale (présente) avec qui les relations ont toujours été très bonnes et surtout mon adjointe **Annie Denjean** qui s'est elle aussi très fortement impliquée au quotidien dans la gestion de notre commune et m'a apporté son soutien toute ces années.

Je vous présente mes vœux les plus sincères pour la nouvelle année.

Bien à vous,

Monique Saint Jevin



Commune de Roquefort de Sault

Bilan de Mandat 2014 – 2020

Le bilan présenté ci après couvre la totalité du mandat, vous retrouverez donc des points qui avaient déjà été évoqués lors du bilan mi-mandat transmis fin 2016.

1. Gestion de la commune

a. Partie administrative

- Mise à niveau des contrats :
 - Adhésion à une assurance et à un contrat de maintenance des panneaux photovoltaïque,
 - Adhésion à un contrat d'entretien et de maintenance pour les cloches de l'église,
 - Adhésion à un contrôle périodique de l'eau des réservoirs en particulier les UV.
- **Achèvement du projet carte communale** (en étude depuis 2008)
- Réalisation du **recollement des archives** de la Mairie effectué par le centre de gestion
- Contrôle des décharges sauvages et fermeture de la **décharge** historique à l'entrée du village

b. Emplois de la mairie

- **Création d'un emploi technique** à 24h / semaine,
- **Création d'un emploi** à 12h/semaine pour l'entretien des gîtes
- **Titularisation d'un employé** chargé de l'agence postale,
- **Formations** régulières dispensées aux employés communaux
- Remplacement progressif du **matériel informatique** administratif
- Renouvellement et développement des **équipements des employés communaux du « technique »** (4x4, balayeuse, déneigeuse, épareuse, et autres équipements nécessaires).

2. Réalisations

a. Aménagement du village

- Sécurité de tous

- Mise en sécurité avec installation de garde-corps à « la bascule » au terrain de pétanque de Roquefort, au parking et au terrain de pétanque de Buillac et installation de rampes aux escaliers de Buillac.
- Pose de défibrillateurs dans les 2 villages (en Mairie sur Roquefort et aux gites sur Buillac)
- Mise aux normes incendie salle de sport et salle polyvalente avec installation d'une cuve enterrée pour les pompiers

- Travaux et aménagement des bâtiments et biens communaux

- Poursuite de la mise aux normes à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- Rénovations multiples :
 - Des chéneaux de la mairie,
 - Remplacement de l'escalier archives de la mairie,
 - Rénovation des bâtiments communaux (menuiseries, peintures),
 - Rénovation des deux portails du hangar communal,
- Mise aux normes obligatoires :
 - Electricité à la salle hors sac, au bar et aux bâtiments de la colonie mis en location
- Sécurité dans le camping : suite aux aménagements réalisés en 2017, conformément aux demandes de la Préfecture, les restrictions posées ont été levées et l'ouverture du camping n'a plus été menacée depuis.
- Rénovation d'un appartement à Buillac,
- Cimetière : Extension du columbarium, création d'une stèle «jardin du souvenir » et réparation du portail,

- Pour le confort et la sécurité de tous

- Installation d'un banc à la bascule, ajout de tables et bancs au Vernet, au terrain de pétanque de Buillac et au camping.
- Création et matérialisation de places de parking (chemin du Pla, rue du Barry à Roquefort et à Buillac, près de l'ancienne scierie).

- Développement de la signalétique du village (panneaux de réglementation et d'indication).
- Extension de l'éclairage public avec l'ajout de lampadaires : chemin du pla, salle polyvalente, dep 17 au niveau résidence de M. Guglielmi
- Achat de la grange de M. Gayou (création d'un emplacement pour déchets ultimes) ;
- Achat de la grange de Mme. Areny (Roquefort) pour y créer une « zone de vie » au cœur du village,
- Mise en place de « big-bag » pour les déchets verts,
- Continuité du fleurissement du village et des illuminations de Noël,
- Poursuite de l'entretien régulier et l'aménagement des chemins (en particulier le chemin de la sablière).
- Mise en place des conteneurs récupération du verre et du tri sélectif
- Aménagement écoulement du pluvial : rue Le Barry à Buillac et place de Roquefort (en cours).

b. Patrimoine et équipements

- **Entrée du village de Roquefort :**

- Mise en place d'un chemin permettant de joindre le bas des bâtiments de la « colonie », afin de préserver la sécurité des campeurs.
- Aménagement du bâtiment de l'ancienne scierie pour en faire une salle de sport, avec la mise aux normes personnes handicapées (mise en place d'un élévateur permettant d'accéder à la salle)

- **Rénovation des gîtes** et obtention d'une étoile. Mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du gîte n°2`

- **Réalisation du diagnostic de l'éclairage public** et réalisation de la première tranche qui concerne la modernisation de l'éclairage de Roquefort (le projet a été scindé en 2 pour des questions de subventions), la partie Buillac se fera en 2020. A terme ce projet nous permettra de réaliser une économie de 88 % sur le montant de la facture éclairage annuelle.

-

- **Extension** du réseau électrique suite à l'installation de Mme FLINT Doty

- **Pose d'une deuxième cloche à l'église**

- **Réfection de la route du « Prat del Rey »**

- **Aménagement du cœur des villages.** Ce projet concerne la rénovation et l'embellissement d'une partie de notre patrimoine. Les travaux sont en cours d'achèvement

Cet important projet concernait :

- L'ensemble de nos fontaines,
- L'entrée du village de Roquefort (y compris entrée du camping),

- Démolition de la grange de Mme Areny et aménagement de l'espace correspondant
- Les lavoirs de Roquefort et de Buillac,
- L'ancien cimetière de Buillac
- Les abords des gîtes de Buillac,
- Les abris bus

c. Vie du village & activités touristiques

- Ouverture d'un bar multi-services dans l'enceinte de l'ancienne salle des fêtes

Installation au printemps 2019 d'un nouveau couple de restaurateurs à « La Guinguette de Sault », qui par leur gentillesse, leur professionnalisme, leur disponibilité et la qualité de leurs productions ont obtenu l'adhésion du plus grand nombre et ont contribué à créer un pôle d'échanges et d'animations dans le village. En particulier des soirées musicales tout l'été qui ont eu un grand succès. Nous espérons conserver longtemps Lucie et Antoine.

- Excellente fréquentation de la bibliothèque (projet à l'initiative de Nicole Manresa et mise à disposition de la salle de classe par M. Areny).

- Extension de l'animation autour de la salle polyvalente :

- aire de jeux pour enfants,
- buts de foot,
- prêts de matériels pour le sport (raquettes, ballons),
- mise à disposition d'une table de ping-pong extérieure,

- Salle de sport

- Après la mise à disposition provisoire d'un local pour l'activité de l'association sportive NSD Madres, ouverture d'un bâtiment (cf ci-dessus) dédié à cette activité en lieu et place de l'ancienne scierie,

- Espace « Colonie »

La réhabilitation de 2 bâtiments a permis l'installation de 4 activités :

- Nouveau local pour l'ACCA,
- Installation d'un couple d'apiculteurs,
- Installation d'un menuisier,
- Installation d'un atelier d'art

- **Camping :**
 - Aménagement de la salle hors sac et achat d'équipements divers
 - Création d'une aire de vidange pour campings cars,
 - Obtention d'une étoile pour le camping

- **Chemins touristiques & refuges**
 - Création et réhabilitation intercommunale du « chemin vieux » qui relie tous les villages du plateau : Escouloubre, Le Bousquet, Roquefort, Counozouls, Sainte Colombe sur Guette. La randonnée organisée par la communauté des communes des Pyrénées Audoises a permis la découverte de notre territoire et a rassemblé de nombreux participants au mois de juin 2019
 - Participation au projet Tour VTT du Madres – Coronat, avec mise en place d'un point vélo au niveau du camping,
 - Poursuite de l'aménagement du refuge de Madres et ajout d'une table au refuge de la Resclause

3. Projets en cours ou non encore ouverts :

- **Projet intercommunal pour la réfection de la piste forestière du Madres.**
L'appel d'offres porté par la commune d'Escouloubre ayant été infructueux, le projet est reporté en 2020. Les travaux devraient se terminer en octobre 2020.

- **Prise en charge par les assurances de la réfection complète du goudronnage du parking de la salle Polyvalente, suite à des malfaçons,**
Prévu au printemps 2020

- **Projets non ouverts (cf bilan mi mandat)**
 - **Réalisation d'une étude en vue d'une mise en conformité des ouvrages d'arts (ponts) de la commune**
 - **Refuges de montagne** : installation de toilettes sèches dans le refuge de Madres, potentielle rénovation du refuge de la Resclause
 - **Projet intercommunal sur l'accueil du public en forêt afin de promouvoir le tourisme vert sur notre territoire**

4. Autres points

a. Relation avec la Communauté de Communes

La Communauté des Communes des Pyrénées Audoises gère ou veut gérer de nombreux domaines qui étaient précédemment de la compétence de Roquefort.

Deux exemples :

- Ce n'est plus la commune qui gère la carte communale, les documents sont intégrés dans le PLUI global de la Communauté des Communes des Pyrénées Audoises, le maire restant décisionnaire .
- La mairie essaye de conserver certaines compétences comme la gestion de l'eau et l'assainissement.

b. Budget

Une vision du budget de notre commune en s'appuyant sur l'exemple du budget 2019 :

- Le **budget de fonctionnement** de notre commune s'élève à 560 000 €.

A noter que le montant touché par la commune avec les impôts locaux s'élève à 150 000 €. 60 % de cette somme est reversé à l'état

A noter aussi une baisse de 75% des dotations de l'état sur la durée du mandat.

Comme prévu dans le programme initial les taux d'imposition (taxe d'habitation et taxe foncière) n'ont pas subi d'augmentation pendant le mandat.

- Le **budget d'investissement** se monte à 440 000 € grâce aux subventions obtenues pour les projets.

Sans subvention la capacité d'investissement de la commune n'excéderait pas les 120 000€.

c. Difficultés

- **Exécution des Travaux du village**

Il est très difficile de trouver des entreprises qui acceptent d'intervenir sur notre village (village isolé, montagne, marché des entreprises locales, ...). Cet état de fait entraîne souvent une situation de non concurrence et donc un surcoût des travaux.

- **Difficultés de se conforter avec les normes** de plus en plus contraignantes et complexes : électrique, incendie, personnes handicapés, ...
- **Empêchement de mettre en place un programme d'affouage pour l'ensemble des résidents**

La mise en place d'un nouveau système d'affouage pour les résidences principales et secondaires, devait permettre à tous de profiter de ce service sans discrimination matérielle ou physique. À la suite d'une plainte déposée par M. AUBIGNA contre la mairie, le principe d'affouage a été complètement abandonné.

- **Manque d'entretien de certains propriétaires**

- Encore trop de propriétaires dégradent leurs terrains par la présence de carcasses de voitures, de caravanes et autres épaves ... pouvant entraîner à minima une pollution visuelle de notre environnement, voire causer de vraies pollutions du milieu naturel.
- Le nettoyage des terrains proches du village n'est pas toujours effectué par les propriétaires.

Monique SAINT-JEVIN

Et son équipe : Annie DENJEAN ; Nicole MANRESA ; Benoit OLIVE ; Patrick DULCET